

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1882

Artikel: Histoire autobiographique de l'enseignement spécialisé vaudois
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LACI aura un effet pervers: celui de faire tomber plus de gens hors des statistiques. Tous les gens qui n'ont pas cotisé suffisamment longtemps pour avoir droit à des prestations ou ceux qui arriveront en fin de droit plus vite ne seront pas considérés

comme chômeurs. Et les partis de droite pourront s'enorgueillir du succès de la révision de la LACI et du succès de la Suisse en matière de chômage!

Cette révision est en outre un report de charges sur les cantons. Si la révision est acceptée, l'aide

sociale va grimper et bonjour les augmentations d'impôt!



² Cet article a paru dans Sel & Poivre / Pfeffer & Salz, le journal du PS fribourgeois ²

Histoire autobiographique de l'enseignement spécialisé vaudois

André Gavillet • 12 septembre 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/15290>

Le long cheminement vaudois de la reconnaissance du droit à l'instruction pour les enfants handicapés

Quelle surprise! Dans ce pays où l'enfant naît soldat et "va à l'école", obligatoire selon la loi, nous n'imaginions pas que le droit à l'instruction puisse être refusé à des catégories d'enfants. C'était dans les années 60, quand nous rédigions les premiers numéros de *Domaine Public*. Nous découvrions que l'enseignement public est limité à ceux qui, étant dans la norme, sont aptes à en profiter. Donc le droit à l'instruction n'était pas reconnu comme un droit fondamental; il y a cinquante ans seulement, dans un pays où Pestalozzi a sa statue sur les places publiques. Certes des institutions, nombreuses, prenaient en charge les enfants non scolarisés, mais ces actions, souvent admirables de dévouement, étaient de l'ordre de la charité plus que de l'exécution d'une mission de l'Etat.

Christian Ogay, qui fit partie de la première équipe rédactionnelle de DP, a réalisé, dans le canton de Vaud, la mise en œuvre légale et institutionnelle de l'enseignement spécialisé. Il rend compte de cette tâche accomplie dans un livre de mémoire et de réflexion, *Leurs droits, malgré tout*³, aux Editions de l'Aire.

La première personne

Christian Ogay parle longuement de lui-même; ce qu'il est explique ce qu'il fait. L'autobiographie éclaire l'action. Ce parti-pris est pleinement assumé par l'auteur, même typographiquement. Les récits plus personnels sont numérotés, 98 sont ainsi recensés. Mais loin de nous égarer, ils ramènent, si l'on peut dire, au sujet!

C. Ogay parle longuement des maladies, graves, qui ont jalonné sa vie. Une d'elles l'a empêché de se présenter dans de bonnes conditions à l'examen d'entrée au Collège classique. Or, le canton de Vaud connaissait à cette époque la plus précoce sélection scolaire. On était admis au

Collège classique à 9 ou 10 ans, par concours sur la base d'un examen. L'année suivante, à 11 ans, on pouvait concourir pour être admis au Collège scientifique. Enfin, dernier échelon, venait l'admission en primaire supérieure, préparant à des professions de l'administration, de l'économie, de l'enseignement, notamment à l'Ecole normale formant les instituteurs. C. Ogay suivra cette voie.

Ayant adhéré au parti socialiste, il est frappé par le discours dominant, celui de l'ouverture de l'Université aux enfants des milieux modestes, de même qu'aux filles. Les "héritiers" doivent faire place à la "meritocratie", l'ascenseur social doit être accéléré. Mais, même élargie, la voie universitaire ne touche que 10 à 20% de la population scolaire. Quelles améliorations apporter au "grand nombre"? Le choix est proposé d'encourager les pédagogies nouvelles, expérimentales, et aussi d'offrir un cadre mieux adapté aux enfants en difficulté. C. Ogay

participe à ces deux actions, et plus particulièrement aux classes dites de développement, jusqu'alors négligées ou sous-équipées.

Enseignement spécialisé

Quand, sous la pression internationale et nationale, vint le moment de donner une base légale⁴ et de créer un Service de l'enseignement spécialisé⁵, C. Ogay eut l'occasion d'exercer ses qualités d'organisateur. Deux choses frappent dans le déroulement de cette mise en place. D'une part la résistance de

la droite libérale à reconnaître la responsabilité première de l'Etat en ce domaine. D'autre part le refus persistant du département de l'instruction publique d'accueillir cette unité spécialisée.

Avec retard va être mis en œuvre le principe qui veut que l'enfant soit d'abord intégré à une classe ordinaire malgré son handicap. Mais cette règle est exigeante dans son application. Il faut que les soutiens spécialisés puissent intervenir en appui sans subir de résistance sous prétexte qu'ils coûtent ou, pire encore, qu'ils

dérangent. D'autre part, l'enseignant spécialisé doit savoir s'affirmer sans esprit de chapelle, apportant dans les classes une autre conception du résultat, de la compétition. Il enseigne, sans morale abstraite, la solidarité.

Avec *Leurs droits, malgré tout*, Christian Ogay apporte une double contribution. Celle de l'historien qui enregistre, décrit et décrypte des événements de mémoire fraîche, celle du réalisateur qui a tenu son rôle dans le débat et qui a réussi le passage de témoin.

Ce journal et le site sont publiés par la SA des éditions Domaine Public

P.A. Alex Dépraz - Chemin de Chandieu 10 - CH 1006 Lausanne - CP 10-15527-9 Lausanne

Liens

1. <http://www.domainepublic.ch/pages/1882#>
2. <http://www.ps-fr.ch/>
3. <http://www.editions-aire.ch/details.php?id=1566>
4. http://www.rsv.vd.ch/dire-cocoon/rsv_site/doc.fo.html?docId=5180&Pcurrent_version=8&PetatDoc=vigueur&docType=loi&page_format=A4_3&isRSV=true&isS JL=true&outformat=html&isModifiante=false&with_link=true
5. <http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dfjc/sesaf/>
6. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/7ad68b32-b609-11df-a6fa-c8676183fdbb/Le_march%C3%A9_des_changes_attire_toujours_plus_dinvestisseurs
7. http://www.admin.ch/ch/f/ff/2010/index0_33.html
8. <http://www.admin.ch/ch/f/ff/2010/4975.pdf>
9. <http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis392.html>
10. http://www.admin.ch/ch/f/rs/161_1/a73.html
11. http://www.admin.ch/ch/f/rs/161_1/a69.html
12. <http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a148.html>
13. <http://www.domainepublic.ch/articles/9587>
14. <http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a139.html>
15. <http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a5.html>
16. <http://www.admin.ch/ch/f/rs/101/a190.html>
17. <http://www.admin.ch/ch/f/ff/2010/2067.pdf>
18. <http://www.vd.ch/fr/actualite/consultations/>
19. http://relevancy.bger.ch/php/aza/http/index.php?lang=fr&type=highlight_simple_query&page=1&from_date=&to_date=&sort=relevance&insertion_date=&top_subcollection_aza=all&query_words=initiative+populaire+vaud+caisse-maladie&rank=1&azaclir=aza&highlight_docid=aza%3A%2F%2F23-12-2004-1P-383-2004&number_of_ranks=11476
20. http://www.parlament.ch/f/Suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20090521